

EXTRAIT DE DELIBERATION N°1

**CFVU
DU 21 MARS 2024**

- Nombre de membres en exercice : 21
- Nombre de membres présents : 14
- Nombre de membres représentés : 2
- Quorum : 11

Relevé des délibérations de la CFVU du 30.11.2023

Les membres de la CFVU approuvent, à l'unanimité des votants, le relevé des délibérations de la CFVU du 30 novembre 2023 (Cf. annexe n°1).

↳ VOTE :

- **Non-participation au vote** : 0
- **Abstention** : 0
- **Suffrages exprimés** : 16
 - **Pour** : 16
 - **Contre** : 0

Fait à Besançon, le 21 mars 2024

Professeur Pascal VAIRAC
Directeur de SUPMICROTECH-ENSMM





RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE ÉTUDIANTE DE
SUPMICROTECH

Séance du jeudi 30 novembre 2023 – 14 h 30

• **Membres présents, excusés ou représentés :**

Cf. : liste d'émargement ci-après.

Remarque : L'enregistrement ne commence qu'au cours du deuxième point traitant de l'évaluation des enseignements.

➤ **APPROBATION DU RELEVÉ DE DÉLIBÉRATIONS DE LA CFVU DU 12 OCTOBRE 2023**

Le Directeur adjoint soumet l'approbation du relevé de délibérations de la CFVU du 12 octobre 2023 au vote.

Les membres de la CFVU approuvent le procès-verbal des délibérations de la CFVU du 12 octobre 2023 à l'unanimité des votants (0 vote contre, 0 abstention).

(Votants : 17 ; suffrages exprimés : 18)

➤ **ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS**

L'enregistrement de la séance débute au cours des discussions.

Un constat est fait sur la faible participation à l'enquête des étudiants. Concernant le semestre bleu, le nombre de réponses pour les précédentes évaluations est de 32 sur 104. Les raisons sont liées au fait qu'une majorité des élèves pense que leurs réponses n'auront qu'un faible impact. De plus, le questionnaire n'est transmis que par le biais de la messagerie Supmicrotech qui n'est que très peu consultée.

Les représentants des étudiants à la CFVU s'engagent à communiquer davantage pour les prochaines évaluations.

Il est discuté de rendre obligatoires ces évaluations, comme c'est le cas pour les élèves apprentis. Le manque de retour sur les résultats des évaluations est souligné. Le Directeur adjoint rappelle que des réformes sont en cours et que ce point d'amélioration en fait partie. De même, la transmission des commentaires aux enseignants est interdite, car ils contiennent généralement des informations nominatives. En revanche, les responsables de modules sont invités à venir consulter les résultats des évaluations auprès du Directeur adjoint ou du coordinateur de la formation.

Dans le cas d'un résultat négatif, le Directeur adjoint propose de prendre contact avec le responsable du module concerné pour qu'il puisse mettre en œuvre des actions correctives en concertation avec les étudiants, avec un suivi d'actions. Par ailleurs, dans le cadre du Conseil des élèves, des représentants d'étudiants vont être nommés. Il sera alors possible que ces derniers jouent le rôle de "délégués de classe" afin d'assurer un dialogue entre les étudiants et les enseignants, notamment concernant les évaluations des enseignements.

Le Directeur adjoint propose d'identifier les modules dont les évaluations se révèlent négatives (consultation en CFVU), de demander aux enseignants de mettre en place des actions correctives, qu'une fiche synthétique des évaluations et des mesures soit transmise aux élèves.

Pour le semestre bleu, le Directeur adjoint a identifié une évaluation faible pour le module TS1.

Concernant le semestre jaune, le taux de participation est d'environ 33 % avec 25 réponses sur 70 étudiants. Deux modules ont une évaluation plus faible, à savoir MATH2 et ELEC1. Les éléments soulignés sont les suivants : une charge de travail trop élevée, l'organisation pédagogique et les supports.

L'idée de proposer un "Twitch" en cours de semestre est avancée.

Au niveau du semestre vert, le nombre de réponses est de 30 sur 90 (Vert "Produits" et Vert "Systèmes"). Deux modules s'avèrent mal évalués dont un très mal (inférieur à 2) : CM3 et ELEC2. Des actions correctives rapides seront demandées.

Le Directeur adjoint propose donc de contacter les responsables des modules (ainsi que les responsables de service d'enseignement correspondant) TS1, MATH2, ELEC1, CM3 et ELEC2 afin de mettre en place des actions correctives avec échéances. Un document de synthèse des évaluations sera édité et diffusé auprès des étudiants.

Le Directeur adjoint soumet la proposition au vote.

Les membres de la CFVU approuvent la proposition sur les évaluations des enseignements à l'unanimité des votants (0 vote contre, 0 abstention).

(Votants : 17 ; suffrages exprimés : 17)

La synthèse sera transmise avant la fin du semestre.

➤ **AVIS SUR LES DEMANDES DE FINANCEMENT CVEC**

Pour l'année 2023/2024, l'estimation du montant des crédits CVEC est de 35 000 €. Un appel à projets a été lancé en octobre par le coordinateur à la vie étudiante. 34 projets ont été déposés pour un montant global des demandes de 53 750 €. La commission CVEC s'est réunie le 23 novembre pour évaluer les dossiers. Les projets et le tableau bilan de la commission ont été joints aux documents préparatoires.

La commission propose un financement global à hauteur de 19 684 €. Il est fait remarquer qu'une partie du budget disponible est conservée afin que le BDE de l'année prochaine puisse également envisager des projets à partir du printemps.

Le Directeur adjoint appelle aux remarques. Les étudiants soulignent que la demande faite pour aider le BDE à absorber le déficit du WEI a été rejetée. Le Directeur adjoint précise qu'il a été décidé que l'École prenne en charge le coût des déplacements aux forums (à la place de l'association microPro) ainsi que le financement des sweats de promotion, ce qui libérera le budget du BDE de 6 000 € et permettra de retrouver un équilibre.

Il est souligné que l'École soutient les élèves qui sont invités à s'investir pleinement en retour. De même, il est rappelé que les étudiants peuvent concevoir et fabriquer certains objets en utilisant leurs compétences et les équipements de l'École.

La demande du club MuSTAR concernant l'achat d'un télescope se révèle non prioritaire. Le budget accordé pourrait donc être conservé pour le printemps 2024. La somme non accordée est proposée pour le club Multijoueur pour l'équipement de leur salle.

Il est proposé d'accorder 600 € au club Multijoueur et de suspendre la demande du club MuSTAR.

Le Directeur adjoint soumet la proposition de financement CVEC au vote, pour un budget total de 18 784 €.

Les membres de la CFVU approuvent les demandes de financement CVEC à l'unanimité des votants (0 vote contre, 0 abstention).

(Votants : 15 ; suffrages exprimés : 15)

La proposition sera transmise à la Direction pour validation.

➤ **INFORMATION SUR LES MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES**

Lors de la mise en place du règlement 2023/2024, le Directeur adjoint avait demandé à mettre en place des modalités de contrôle des connaissances (MCC) de manière clairement identifiée, en plus de la mise en place de la "deuxième chance". Les modalités de la MCC de la FISE ont été validées lors de la dernière CFVU, excepté quelques éléments. A ce jour, il manque encore les informations pour l'option BMS. Concernant la formation par apprentissage, les modalités sont plus complexes à définir, notamment en raison des intervenants extérieurs, mais les informations ont été transmises.

Le Directeur adjoint soumet les informations complémentaires proposées pour les MCC au vote.

Les membres de la CFVU approuvent les demandes de financement CVEC à l'unanimité des votants (0 vote contre, 0 abstention).

(Votants : 13 ; suffrages exprimés : 13)

Le document des MCC de la FISA sera mis en ligne et complété dès la réception des informations manquantes.

➤ **QUESTIONS DIVERSES**



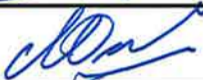










Le Directeur adjoint mentionne qu'aucune question n'a été posée en amont de la séance.

Le Directeur adjoint remercie les participants et clôture la séance.

La séance est levée à 16 h 30.

**LISTE D'EMARGEMENT DE LA CFVU DE
SUPMICROTECH**

📅 **le Jeudi 30 novembre 2023 - 14h30**

| | Pouvoir donné à | Signatures |
|----------------------------|----------------------------------|---|
| VAIRAC Pascal | | |
| VARNIER Christophe | |  |
| ABDEL HAFIZ Moustafa | |  |
| DEVEL Michel | |  |
| DIELEMANS Christophe | | Vidéo |
| GILBIN Alexandre | | |
| NAMAH Gawtum | |  |
| PHAN HUY Kien | |  |
| RAMASSO Emmanuel | |  |
| SKEET-BURE Sarah | |  |
| FEMELI Guillem | | |
| JOACHIM Gabriel | |  |
| KITZINGER Alaric | |  |
| MARZOUKI Yoesra | Excusée Procurator à M.VERITE | |
| MASSOULE Dorian | | |
| NOVELLI Clara | |  |
| VARRAUX Killian | |  |
| VERITE Marius | |  |
| RICOCHON Solenne | |  |
| VERNIER David | | |
| CAGNE Laurent | | Vidéo |
| MANGENOT Laurence | Excusée | |
| MOUTURIER-GRILLOT Delphine | | Vidéo |
| VARESCON Firmin | Excusé | |
| MAUPIN David | | |
| ROBERT Eric | | |